



*L'information et les services,  
du handicap à l'autonomie*

## **Hausse de l'aide aux handicapés et familles monoparentales**

*Publié le : 27/09/2007*

*Auteur(s) : Agence France Presse*

*Résumé : Les crédits de la 'mission' solidarité, insertion et égalité des chances s'élèvent dans le projet de budget 2008 à 12,04 milliards d'euros, dont 67% sont consacrés au programme 'handicap et dépendance'.*

PARIS, 26 sept 2007 (AFP) -

Le programme "handicap et dépendance", un des sept que comporte la mission, reçoit 8,105 Mds d'euros, soit 67% des crédits de la mission. Les crédits consacrés à l'allocation adulte handicapé (AAH), l'allocation spécifique d'invalidité (ASI), ainsi que l'allocation de parent isolé (API), augmentent de 3,5% par rapport à la loi de finances 2007 (+225 millions d'euros), portant les dépenses à plus de 6,7 milliards d'euros.

"L'importance accordée à ces politiques publiques" conduit à "une grande vigilance dans l'octroi de ces minima sociaux", prévient le PLF, "par souci d'équité, le ministre du Travail renforcera en 2008 les contrôles pour les bénéficiaires de l'AAH et de l'API".

L'effort d'insertion professionnelle des personnes handicapées est augmenté en 2008 de 70 millions d'euros pour les établissements spéciaux d'aide par le travail (ESAT) et pour la garantie de ressources des travailleurs handicapés.

2.000 places nouvelles en ESAT seront créées.

Par ailleurs, le plan d'action pour les sans abri trouve sa traduction budgétaire avec une augmentation prévue en 2008 de 7% des crédits d'hébergement d'urgence et d'insertion.

L'aide médicale d'Etat (AME) destinée principalement aux étrangers en situation irrégulière est "réévaluée" pour arriver en 2008 au niveau de la dépense constatée en 2007 (413 millions d'euros), un "rattrapage" qui s'accompagnera, selon le PLF, de mesures de "rationalisation" de la prestation "afin d'en maîtriser le coût".

Enfin, un nouveau programme "lutte contre la pauvreté, expérimentations", créé pour financer en 2008 les expérimentations du RSA (revenu de solidarité active) dans 27 départements, reçoit 40 millions d'euros.

L'administration sanitaire et sociale "s'inscrit dans le cadre des orientations de rationalisation décidée par le gouvernement avec la suppression d'un emploi sur deux départs à la retraite", ajoute le PLF.

mv/jba/bg

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © (2003) Agence France-Press. ».